

DEPARTEMENT DES LANDES  
COMMUNE DE TARTAS  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 17  
Nombre de votants : 22  
Date de convocation : 22/02/2012

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 février 2012**

--- o0o ---

L'an deux mille douze, le vingt-huit février, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES (a procuration pour Melle ULMANN), de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS (a procuration pour M. LASSUS), DUCASSE, Mmes BERBILLE (a procuration pour Mme DUBUN), ROLLIN, MM. DUPOUY, MARSAN (a procuration pour M. CABANNES), Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA (a procuration pour Melle POLESE), LEFORT.

**Etaient excusés :** M. CABANNES (a donné procuration à M. MARSAN), Melle POLESE (a donné procuration à Mme DEHEZ-BATISTA), Mme DUBUN (a donné procuration à Mme BERBILLE), MM. LASSUS (a donné procuration à M. BATS), MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN (a donné procuration à M. BROQUÈRES).

Un scrutin a eu lieu, Melle DAVERAT Caroline a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance A**

**Délibération n°13**

**DELIBERATION**

**Rapporteur : M. BROQUÈRES**

**OBJET : « Tableau récapitulatif des subventions ou prêts aidés projet Centre de Loisirs de TARTAS »**

Comme vous le savez, la Ville de TARTAS par différentes délibérations de 2010 et 2011 s'est engagée dans le projet de construction du Centre de Loisirs.

Il convient aujourd'hui de confirmer les subventions et prêts aidés consentis par différents partenaires ou collectivités à savoir :

**subventions :**

Conseil Régional d'Aquitaine	72 000
Conseil Général des Landes	72 000
Communauté de Communes du Pays TARUSATE	300 000
Europe (FEADER)	194 000
ETAT Ministère	50 000
Caisse d'Allocations familiales des LANDES	90 250
Mutualité Sociale Agricole	15 000
<b>sous total</b>	<b>793 250</b>

**prêts aidés :**

Caisse d'Allocations familiales des LANDES	149 636 sur 7 ans à taux zéro
Mutualité Sociale Agricole	100 000 sur 10 ans, taux du livret A (moins 0.50%)
<b>sous total</b>	<b>249 636</b>

.../...

Il est proposé à notre assemblée de donner un avis favorable à ces différents financements pour lesquels, les arrêtés et accords ont été notifiés à la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Oui l'exposé du rapporteur,**

**A l'unanimité,**

**DONNE** un avis favorable pour les différents financements du projet Centre de loisirs de TARTAS.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUÈRES**